



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-10962>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-10962**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville du Pecq

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 217804481400010

**Ville :** Le pecq

**Code postal :** 78230

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 78

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m)

[ConsultationsOrganisme&org=a4m](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Services techniques

**Numéro de téléphone du contact :** +33 130616634

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 21/02/2025 à 17:00  
**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite  
**Réduction du nombre de candidats :** Non  
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non  
**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Ville du Pecq  
**Critères d'attribution :** Prix des prestations :60% et valeur technique :40 % (voir sous critères dans le règlement de la consultation)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Contrôle fonctionnel, entretien et maintenance des aires de jeux de la commune du Pecq.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 50870000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne : le contrôle fonctionnel, l'entretien et la maintenance des aires de jeux de la commune du Pecq. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique. Le marché est, pour la partie « contrôles réglementaires, entretien et maintenance préventifs » un marché ordinaire et, pour la partie « entretien curatif », un accord-cadre sans minimum et avec maximum passé en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il sera conclu avec un seul opérateur économique. Pour la partie entretien curatif, le marché donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins. Le reste des prestations (contrôles règlementaires, maintenance et entretien préventifs) fera l'objet d'un prix global et forfaitaire. Pour la partie « entretien curatif » à bons de commande, le montant maximum des commandes pour la période initiale du marché est de : 40 000 euro(s) H.T. annuel. Le montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction. Il n'est pas prévu de décomposition en lots car le marché porte sur des prestations homogènes. Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification. Le marché peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est d'1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins trois (3) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Dans le cas où le montant maximum du marché serait atteint sur une période, une clause de reconduction anticipée est prévue au C.C.A.P.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Ville du Pecq (78230)

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent obligatoirement soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) - versions du 1er avril 2019 ou ultérieures disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), soit le Document Unique de Marché Européen (DUME). La fourniture du DUME ne dispense pas les candidats de fournir les informations relatives à leurs capacités décrites ci-dessus. Conformément à l'article R. 2143-12, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au

plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres. La transmission électronique des plis est obligatoire. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.maximilien.fr>. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 12 février 2025 à 17h00, une demande écrite par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.maximilien.fr> Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, au plus tard le 14 février 2025.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2025**